

Gabarit d'échéancier prévisionnel pour projets de maintien des actifs en immobilier collectif

grand public

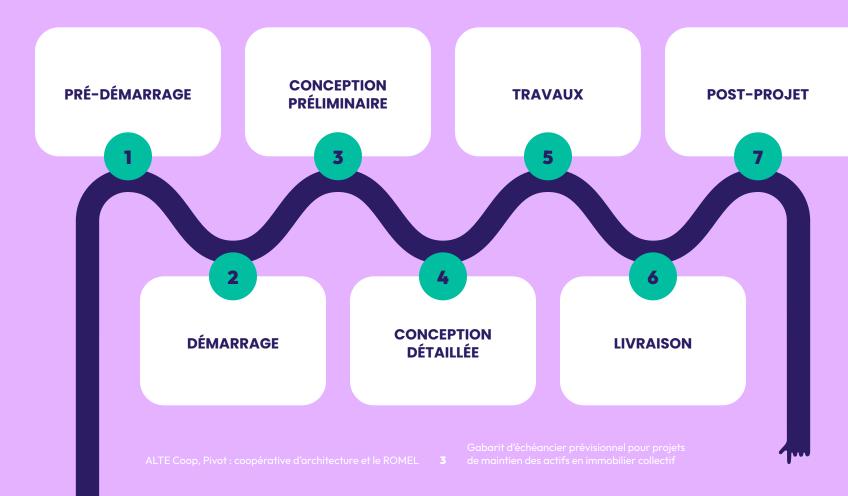




Ce gabarit d'échéancier prévisionnel pour projets de maintien des actifs vise à faciliter la compréhension du processus par tous et à situer les étapes d'un projet dans le temps. Il propose aussi des moments clés pour des ateliers de concertation et des réunions de coordination.

Ce gabarit se veut un complément à la cartographie de la réalisation des projets de maintien des actifs en immobilier collectif.

En bref ...



ODS 1 ODS 2 Traitement de la demande et confirmation du financement. Peut entrâiner des délais de 3-6 mois.

Réunion de coordination

Atelier de concertation Étape à ajouter selon le cas

En grisé sont les étapes qui seront évitées si le projet est mené avec la même équipe d'expert.e.s de bout en bout

		MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10		MOIS 18		MOIS 30
1	Phase de Pré-démarrage														
1.1	Sélection des expert.e.s														
1.2	Inspections et études	С		A											
1.3	Programmation			Α	С										
1.4	Planification				A C										
2	Phase de Démarrage														
2.1	Sélection des expert.e.s														
2.2	Passation du projet														
2.3	Appropriation et révision du projet														
2.4	Coordination de la conception											ů U			
2.5	Arrimage de la collaboration					C						elon		Ф	
3	Phase de conception préliminaire											mois (variable selon le cas)		garantie	
												\display			
3.1	Élaboration du dossier esquisse						A					<u></u>		, O	
3.2	Élaboration du dossier préliminaire							A C				00		Année de	
4	Phase de conception détaillée											Chantier #			
/ 1	Élabara Para de Janeiro de Mo											ਨ			
4.1	Élaboration du dossier définitif								Α	С					
4.2	Sélection de l'entrepreneur.e									С					
4.3	Recadrage du projet														
4.4	Signature du contrat de construction														
4.5	Passation du projet														

ODS 1 ODS 2 Traitement de la demande et confirmation du financement. Peut entrâiner des délais de 3-6 mois.

Réunion de coordination

Atelier de concertation Étape à ajouter selon le cas

En grisé sont les étapes qui seront évitées si le projet est mené avec la même équipe d'expert.e.s de bout en bout

		MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 18	MOIS 30
5	Phase de travaux												
5.1	Coordination des travaux										С		
5.2	Lancement des travaux												
5.3	Suivi de chantier												
6	Phase de Livraison											<u>e</u> cds	garantie
6.1	Achèvement substantiel											selon	<u>0</u>
6.2	Prise de possession											90	née
6.3	Déficiences											ario	Année
6.4	Post-mortem											mois (variable selon le cas)	
7	Phase de Post-projet											с	
7.1	Fin de l'année de garantie											Chantier	
7.2	Analyse post-occupation											Ū	

Cet outil est produit par ALTE coop, Pivot : coopérative d'architecture et le ROMEL avec le soutien financier du Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de la Société d'habitation du Québec, de PME MTL, de Genium360 et de La Personnelle.

Contributions

Conception et rédaction Geneviève Charbonneau Édition et Révision Jennie Laurin Graphisme et illustration Juliette Lafleur Cet outil fait partie de **La boîte à outils en immobilier collectif**, un projet de ALTE Coop, Entremise, Pivot, coopérative d'architecture et le TIESS, financé par le gouvernement du Québec.

La boîte à outils en immobilier collectif vise à outiller les groupes (OBNL, groupes citoyens, coopératives, municipalités, accompagnateur.rice.s ou professionnel.le.s) qui désirent entreprendre ou sont impliqués dans un projet immobilier à but non lucratif détenu, géré ou occupé par des acteur.rice.s de l'économie sociale. L'intention de cette initiative collaborative est de rassembler et de rendre accessible les ressources disponibles, d'orienter les porteur.euse.s de projets dans leurs démarches et ultimement de faciliter la réalisation de projets de maintien des actifs, de requalification ou de construction neuve en immobilier collectif.

Pour plus de ressources afin de mieux comprendre les enjeux de l'immobilier collectif :

pivot.coop/boite-a-outils







ENTREMISE





